

Langues et cité

Nouvelles technologies, nouveaux usages ?

La généralisation du recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à n'en pas douter, a induit des changements dans les pratiques langagières. Par exemple, l'écrit est désor-

Langues et cité **Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques**

Des TIC et des langues	p. 2
« Langage SMS »	p. 4
Nouvelles technologies et « nouvelle orthographe »	p. 5
TAL et frises chronologiques	p. 7
Aide à l'orthographe et nouvelles technologies	p. 8
Le wikiLF	p. 10

mais sollicité de façon massive pour la communication immédiate : dialoguer en ligne, envoyer des SMS, c'est user de l'écrit en étant avec son interlocuteur dans une proximité presque identique à celle qu'offre l'immédiateté du face-à-face. Une telle interaction écrite suppose dextérité et rapidité : si les terminaux qui nous assistent dans cette tâche sont notamment équipés de correcteurs orthographiques et de dictionnaires intégrés, bien d'autres moyens sont à la disposition des locuteurs pour communiquer efficacement dans ces contextes (émoticônes, abréviations, par exemple).

Or, la prise de conscience de l'émergence de ces nouveaux usages est souvent assortie d'inquiétude : les SMS, le *chat* sont ainsi régulièrement soupçonnés de mettre en danger les normes orthographiques, quand ils ne sont pas désignés comme des facteurs directs d'échec scolaire. Ce sont ces fausses évidences que les linguistes travaillent à remettre en question. Les dernières décennies ont ainsi donné lieu à des travaux riches, aux orientations multiples : le point de vue sociolinguistique questionne notamment la reproduction des inégalités et des stigmatisations dans ces nouveaux usages ; le traitement automatique du langage (TAL) soutient le développement d'outils (de plus en plus indispensables au quotidien en traduction automatique par exemple) ; la linguistique interactionnelle analyse la complexité de la communication médiée par ordinateur dans les organisations de travail.

Il serait erroné de se laisser abuser par l'illusion du « nouveau », au seul motif que nos outils se modifient : néanmoins les enjeux pour la recherche comme pour les pouvoirs publics sont ici de taille. Penser l'impact des nouvelles technologies sur les pratiques langagières, c'est répondre à une demande sociale légitime et offrir à tout un chacun un recul et des éléments de réflexion utiles au quotidien.

2 La grande diversité des usages du français ne cesse « d'exploser » au visage des citoyens devant leurs écrans informatiques. Pourtant, avec le recul fourni par la vingtaine d'années de travaux concernant les TIC (Technologies de l'information et de la communication) et les langues - depuis S. Herring, aux États-Unis, ou J. Anis, en France, par exemple -, on s'aperçoit que les TIC (incluant l'internet) ont surtout le rôle de spectaculariser cette diversité, de la rendre incontournable, et donc d'interroger son statut potentiellement nouveau. Faut-il y insister en effet : les usages diversitaires, en français comme dans d'autres langues, n'ont cessé d'être là, même à l'écrit. La véritable question est donc la (nouvelle ?) place qu'une communauté linguistique est prête à leur faire, selon les projets qu'elle se donne. Or, concernant les contextes communicatifs des TIC, cette question se pose avec d'autant plus d'acuité, sur le plan social,

jeu, etc. Ainsi a-t-on affaire à de l'écrit ? De l'oral ? Les deux ? Ni tout à fait l'un ou l'autre ? Le cadre général des réflexions était alors que de nouvelles technologies étaient susceptibles d'apporter de nouveaux usages, de nouvelles formes, dont on rendrait compte par de nouvelles théories, méthodologies.

Ce cadre, rapidement construit, parfois brossé dans l'euphorie qu'accompagne l'exploration de tout nouveau « terrain », s'est progressivement complexifié. Ainsi la recherche s'est aussi orientée par la suite sur la question des *représentations* de ces usages, en faisant l'hypothèse, notamment, que les évolutions sont apportées autant par l'originalité des pratiques que par le statut sociolinguistique que les citoyens leur confèrent.

Trois exemples vont suivre, qui mobilisent à chaque fois les rapports construits à ces

simplement d'accéder en spectateur à des vernaculaires autres.

Ces formes autres, diversifiées, peuvent être vécues sur un mode plus ou moins concurrentiel de l'*orthographe* parce qu'il y aurait par exemple un floutage des frontières entre contextes écrits (cf. les utilisations de ces formes par le langage publicitaire) mais, argument inverse, on peut aussi compter sur le développement d'une sensibilité sociolinguistique accrue. Et ce débat fait (et continuera à faire) d'autant plus rage que ce sont les jeunes générations les plus supposément exposées qui sont concernées, à savoir un public en pleine construction de compétences. Là est le « problème » : on en arrive très vite au terrain scolaire, où l'on sait, pour ce qui concerne la France en particulier, que la prise en compte et la gestion de la variation (déjà à l'oral) soulèvent de nombreux enjeux.

Des TIC et des langues : de « no ou une place nouvelle aux usages

que le succès de ces technologies, en permanente évolution, dépend étroitement aujourd'hui de leur appropriation sociale, qui a d'ailleurs des retombées économiques directes (cf. l'évolution de *Facebook* depuis 2004). Sous cet angle, j'ai ainsi proposé d'envisager d'emblée ces technologies comme de potentiels espaces communautaires électroniques. L'avantage est en l'occurrence de « symbioser » directement la problématique reliant les TIC d'une part, les langues d'autre part, en évitant le lien déterministe de cause à effet, trop simpliste.

Dans le sillage des travaux de J. Anis, les linguistes ont d'abord donné la priorité à la description des pratiques de langues sur l'internet, en visant surtout leur classification : comment rendre compte de toute cette pluralité et diversité de formes ? Cela s'est posé de manière récurrente pour le plan graphique, mais aussi, plus largement, concernant les genres des discours produits, ou les (variétés de) langues en

technologies et les représentations qui y sont attachées.

L'incontournable question de l'orthographe (l'exemple du français)

Dès qu'il est question de TIC, « le » français n'a sans doute jamais été aussi consciemment représenté comme pluriel et divers par / en direction du grand public. On peut penser que l'internet, pour ce qui concerne au moins son aspect trivialement visuographique, joue un rôle important dans la « découverte » de la saillance, nouvelle, de cette pluralité / diversité en acte. Jusqu'ici l'on pouvait choisir de cantonner celle-ci à certains contextes communicatifs particuliers (comme la prise de notes, etc., usage (dé)limité s'il en est), mais les situations de communication associées aux TIC représentent de ce point de vue un bouleversement des repères. C'est ainsi qu'il est possible de communiquer sur le mode de l'intime avec des personnes inconnues auparavant, ou

Or il faut bien voir que du simple fait de l'existence de ces formes autres, les formes *orthographiées* acquièrent une valeur nouvelle, qui va donc de pair, au plan des usages, avec une reconfiguration des compétences sociolinguistiques. Et cette reconfiguration ne correspond finalement « seulement » qu'à une complexification de la communication sur support écrit.

La question est donc plutôt de savoir comment cette reconfiguration / complexification est l'objet d'appropriations. Les travaux orientés sur cette vaste problématique ont plutôt tendance à montrer que le risque de confusion, de perméabilité entre les diverses sphères de l'écrit, est faible, d'autres éléments « impactants » étant à mobiliser (comme par exemple les habituels critères servant à situer socialement les personnes). Cette faiblesse du risque s'explique principalement du fait que ces formes plurielles, diverses, sont investies de sens identitaires faisant l'objet de négociations, généralement implicites, au

sein des communautés linguistiques. Ainsi sous cet angle, n'importe quelle forme peut devenir particularisante et identificatrice de telle personne, ou plus largement emblématique d'un groupe, et toute forme n'est donc pas a priori interchangeable avec telle autre, qui pourrait pourtant signifier la même chose. Ce qui ne veut pas dire pour autant que toute forme soit nécessairement investie d'un sens identitaire particulier. Et l'on en revient donc aux compétences sociolinguistiques précédemment évoquées, et à la complexité de leurs reconfigurations, qui occupent la toile de fond de tout « vivre ensemble » au plan social.

« Petites langues », diasporas et opportunités

Les « petites langues », rarement écrites, peuvent également profiter des opportunités offertes par l'internet et les réseaux sociaux, parce que ceux-ci offrent non seulement

Tout élément minoritaire peut ainsi tirer son épingle du jeu, étant donné la plus grande diffusion dont il pourra être potentiellement l'objet via les TIC. En la matière il importe de compenser la dimension quantitative, qui reste par définition défavorable au minoritaire, par la dimension qualitative, qui permet généralement de mettre en avant des évolutions au plan des représentations.

Les enjeux autour de l'aménagement des distances (telle que représentées au plan spatial, temporel, relationnel, etc.)

Il s'agit là de questions transversales aux sciences humaines et sociales. Concernant plus précisément les enjeux qui touchent aux langues, on peut évoquer les questions didactiques que (re)posent (autrement) les formations en ligne / à distance (si l'on compare avec le multimédia).

qui s'en trouve globalement amélioré, du fait d'une conscientisation accrue (par l'écrit), d'une diffusion plus large, etc. Le point ultime de cette réflexion conduit donc à se demander ce que ce confort collectivement partagé (et vis-à-vis duquel les chercheurs ont leur part de responsabilité puisque la question des formes a été première sur celle des représentations) recouvre en termes d'enjeux (cf. ci-dessus). Du même coup la compréhension de la prégnance de certains débats sociétaux en la matière s'en trouverait éclairée. En cela on voit bien en quoi travailler sur une prise en compte des représentations est devenu aussi incontournable ●

« Nouveaux usages » « Diversitaires ? »

Isabelle PIEROZAK, Université François Rabelais - Tours

des « terrains d'expérimentation » pour le passage à l'écrit, mais aussi la possibilité de mettre en ligne des sites emblèmes, signes de l'accès de ces langues à la modernité, même s'il y a parfois loin de la mise en ligne à l'usage effectif des langues concernées (l'utilisation des moteurs de recherche fournit à cet égard des indices intéressants). Il n'en demeure pas moins que quelqu'un qui veut s'informer sur le breton, par exemple, peut de nos jours le faire bien plus facilement que naguère, et rejoindre des réseaux dont il aurait ignoré jusqu'à l'existence il y a une quinzaine d'années. La faiblesse quantitative d'une diaspora ou d'une langue n'a donc plus de commune mesure avec sa présence sur internet, puisque quelques activistes peuvent entretenir une animation certaine sur les réseaux, en comptant par ailleurs sur le bouche-à-oreille à l'intérieur de la communauté pour diffuser les informations.

Des réflexions émergent ainsi, depuis une dizaine d'années, concernant notamment la conception des rôles (autres) qu'adoptent les enseignants / apprenants, ou bien concernant la prise en compte de la (potentiellement plus grande) diversité des publics, ou bien encore concernant la multimodalité des activités élaborées, etc. Soit autant d'éléments sources de nouvelles représentations qui jouent sur le rapport aux savoirs (ce dont témoignent déjà les encyclopédies contributives, comme *Wikipédia*), et qui n'est d'ailleurs pas sans réinterroger aussi, en retour, les pratiques et représentations associées, dans le cadre des formations en présence.

Revenons-en, pour finir, à ce lien, trop simpliste, entre « nouvelles technologies » et « nouveaux usages », très présent sur la scène sociale. Il est sans doute plus confortable de se focaliser sur la « nouveauté » de ces usages, diversitaires, sous l'angle de leurs formes, plutôt que sur la nouveauté de leur statut sociolinguistique,

Références

- > ABRAHAM L. B. & WILLIAMS L. (Éds), 2009, *Electronic Discourse in Language Learning and Language Teaching*, John Benjamins Publishing Company, *Language Learning & Language Teaching* 25
 - > ANIS, J., 1998, *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée ?* Paris, Bruxelles : De Boeck Université.
 - > CHISS, J.-L. (Dir.), 2008, *Immigration, école et didactique du français*, Paris : Didier.
 - > GERBAULT, J. (Éd.), 2007, *La langue du cyberspace : de la diversité aux normes*, Paris : L'Harmattan.
 - > HERRING, S. C. (Éd.), 1996 : *Computer-Mediated Communication. Linguistic, Social and Cross-Cultural Perspectives, Pragmatics & Beyond, New Series* n° 39, Amsterdam : Benjamins.
 - > PIEROZAK, I. (Éd.), 2010[2011], *Du « terrain » à la relation : expériences de l'internet et questionnements méthodologiques*, *Cahiers de linguistique* n° 36/2. www.colloquehavre2010.org
- La communication électronique en situations mono et plurilingues. Formes, frontières, futurs.*
<http://reseaux.revuesonline.com>
Revue *Réseaux. Communication - Technologie - Société*.

« Langage SMS » et convergence numérique

Cédric FAIRON, Université catholique de Louvain

Comme ce fut le cas pour d'autres technologies apparues plus tôt dans l'histoire (télégraphe, téléphone, télécopieur, etc.), les outils issus des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont entraîné de grands changements dans les pratiques sociales de la communication. Le fait le plus marquant a sans doute été le succès rencontré depuis le début des années 2000 par les nouvelles formes de communication écrite (NFCE) qui se déclinent dans des outils tels que le courrier électronique, les babilleurs (« chat »), les forums, les SMS, etc. Ces diverses formes présentent des caractéristiques communes : il s'agit d'un écrit généralement moins formel, adoptant certains traits propres au registre familier, d'autres assimilés d'ordinaire à l'oral et s'affranchissant, dans une certaine mesure, de la norme orthographique. Ces caractéristiques n'apparaissent cependant pas de manière uniforme, comme l'ont montré les études sur corpus (cf. par exemple la chasse aux idées reçues sur le langage SMS dans *Fairon et al.* 2006 et les travaux du projet international sms4science, Cougnon et François 2011) : les scripteurs adaptent leurs écrits en fonction notamment de la situation de communication, de la thématique abordée et du profil du destinataire.

Les propriétés de chaque outil des NTIC influent également sur les pratiques écrites, en particulier sur les tendances à abrégé ou à phonétiser. Ces tendances, généralement liées à la communication par SMS, sont devenues emblématiques des NFCE et la notion de « langage SMS » est aujourd'hui utilisée pour qualifier, souvent de manière péjorative, des textes qui s'éloignent fortement des standards graphiques – qu'ils soient échangés entre téléphones portables ou sur Internet. Ce sont pourtant des contraintes variées qui influent sur la manière d'écrire et de communiquer du scripteur. Certains outils sont conçus pour une communication synchrone (babillage), alors que d'autres impliquent nécessairement un délai de livraison ou de réception (courrier électronique), certains

services sont utilisés sur un ordinateur offrant un clavier confortable alors que d'autres le sont sur des téléphones dotés d'un nombre restreint de touches, etc. Certains imposent un nombre limité de caractères par messages (SMS) alors que d'autres sont quasiment illimités (courriel). Certains outils sont utilisés pour la communication entre deux personnes, alors que d'autres sont conçus pour s'adresser à un plus large public (forum, blog, etc.). Ces particularités représentent des « facettes » (Herring 2007 : tantôt technologiques, tantôt situationnelles) que les chercheurs utilisent pour qualifier les différents types de *discours médiés par ordinateur* (Panckhurst, 1997). La variété des usages et des pratiques au sein des différents outils de communication ne fait pas de doute : ce qui est toléré pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre. Il suffit pour s'en convaincre de rechercher à l'aide d'un moteur de recherche sur la séquence « pas de langage SMS » sur la Toile. Des dizaines de milliers d'occurrences seront trouvées. Il s'agit principalement de notices d'avertissement liées à des forums dans lesquels il est expressément demandé de ne pas utiliser un « langage SMS », auquel on reproche son manque d'intelligibilité.

Certaines des facettes évoquées ci-dessus pourraient se voir modifiées par l'évolution des technologies. La numérisation de l'information (image, son, texte) rend aujourd'hui possible l'acquisition et le transport de l'information au travers d'appareils et de réseaux autrefois séparés. Ce rapprochement progressif est une tendance qui a été identifiée sous le nom de « convergence numérique ». Les frontières entre les réseaux et entre les différents appareils s'effacent, et cela touche également les outils de communication : on peut envoyer des SMS ou téléphoner à cout réduit à partir de son ordinateur en utilisant des interfaces sur la Toile ; on peut encore accéder à internet à partir d'un téléphone portable et envoyer ainsi des courriers électroniques ou intervenir dans des forums. Ce même téléphone, doté d'une caméra, permettra de prendre

des photos que l'on enverra ensuite par courrier électronique ou MMS.

Nous faisons le postulat (qui sera à vérifier ultérieurement par des études de corpus) que ce phénomène de convergence numérique influencera également les discours médiés par ordinateur en favorisant un certain mélange des genres. C'est sans doute ce qui motive déjà quelques utilisateurs à ajouter automatiquement à la suite de courriers électroniques envoyés à partir d'un téléphone portable une note précisant : « envoyé de mon téléphone portable ». En d'autres termes, on prévient le destinataire que le courrier électronique envoyé ne respecte peut-être pas les particularités du genre, parce qu'il a été envoyé à partir d'un appareil particulier (avec un petit clavier) ou dans un contexte situationnel qui justifie peut-être (ou à tout le moins explique) un message plus bref, plus direct et éventuellement la présence d'un plus grand nombre d'abréviations ou de fautes de frappe.

Le service de messagerie du réseau social *Facebook* est une autre illustration emblématique de cette évolution et de la convergence des outils. Dans un même environnement de communication, sobriement intitulé « message », l'utilisateur peut retrouver les textes qui lui sont envoyés directement au travers de la messagerie, par courrier électronique (sur son adresse `mon_nom@facebook.com`) ou par SMS. Le tout se présente dans un fil de conversation unique qui permet par exemple d'entamer une discussion par courrier électronique, de la poursuivre au travers de la messagerie *Facebook* et de la terminer par SMS. Les différents systèmes sont décloisonnés. Et c'est incontestablement la simplicité que les concepteurs de *Facebook* recherchent, car les jeunes se désintéresseraient du courrier électronique jugé trop formel. En effet, d'après une étude portant sur l'année 2010 aux USA, une perte de vitesse de 59 % est enregistrée pour l'usage du courrier électronique chez les adolescents qui préfèrent désormais d'autres outils tels que les SMS et les réseaux sociaux (*comScore* 2011).

Incontestablement, la mode est au court, et la communication écrite informelle a de beaux jours devant elle. Plutôt que de regretter ou de lutter contre cette réalité, il conviendrait sans doute de réfléchir à la manière de l'intégrer dans les processus d'apprentissage de la langue, parallèlement à un apprentissage traditionnel. Car ce n'est pas la pratique de ce genre d'écrit qui pose problème en soi, mais l'incapacité de distinguer les contextes dans lesquels ces pratiques sont acceptées de ceux dans lesquels un autre type d'écrit, plus formel, plus « normé », est attendu •

Références

- > ComScore (2011). *The 2010 U.S. Digital Year in Review, A recap of the year in digital media*. www.comscore.com/Press_Events/Presentations_Whitepapers/2011/2010_US_Digital_Year_in_Review
- > Louise-Amélie COUGNON et Thomas FRANÇOIS (2011). « Étudier l'écrit SMS. Un objectif du projet sms4science ».
- > Adrian STÄHLI / Christa DÜRSCHIED / Marie-José BÉGUELIN (eds.) (2011), *La communication par SMS en Suisse. Usages et variétés linguistiques*. Linguistik Online (Themenheft).
- > Cédric FAIRON, Jean KLEIN et Sébastien PAUMIER (2006). *Le langage SMS, Étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête « Faites don de vos sms à la science »*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 3.1 numero_vol, 1 vol., 131 p., Cahiers du Cental www.i6doc.com/doc/sms
- > Suzan C. HERRING (2007). "A faceted classification scheme for computer-mediated discourse". dans *Language@Internet*. www.geatinternet.de/articles/2007/761
- > Rachel PANCKHURST (1997). « La communication "médiatisée" par ordinateur ou la communication "médiée" par ordinateur ? ». dans *Technologies nouvelles*, 17, pp. 56-58.

Quand les nouvelles technologies se mettent au service de la « nouvelle orthographe »

Anne DISTER
Facultés universitaires Saint-Louis et Université de Louvain, Conseil de la langue et de la politique linguistique de la Communauté française de Belgique

Depuis le 6 décembre 1990, date de la publication au *Journal officiel* des Rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française, beaucoup d'encre a coulé, tant du côté des partisans que des opposants à la « nouvelle orthographe » (Goosse 1993). En vingt ans, on ne compte plus le nombre impressionnant d'articles de presse, de courriers des lecteurs ou encore de blogues qui traitent du sujet. Pourtant, dans cette pléthore de publications, ce sont toujours les mêmes arguments que l'on ne cesse de voir ressurgir (on vient de le voir encore récemment à la faveur de la publication du livre de François de Closet, *Zéro faute*, ou de l'édition 2009 du *Petit Robert*, dont la publicité était centrée principalement sur l'intégration des graphies rectifiées), et les mêmes idées reçues sur la langue et l'orthographe que mobilisent les adversaires au changement : « encore un nivèlement par le bas », « il ne faut pas réformer l'orthographe mais mieux l'enseigner », « on perd l'histoire de la langue », « c'est les difficultés de l'orthographe qui font la beauté du français », « on va vers le tout phonétique », « on ne pourra plus lire les classiques », etc. S'il n'est pas question ici d'en faire le tour - d'autres publications ont été consacrées à l'analyse de l'argumentaire (voir notamment Klinkenberg à paraître) ou à la mise en scène des représentations en matière d'orthographe chez l'homme de la rue (Muller 1999) -, nous voudrions revenir sur l'un des arguments avancés par les adversaires de la Réforme : « les rectifications de 1990 sont restées lettre morte ; elles ne sont pas utilisées ». Or, non seulement les graphies rectifiées apparaissent quotidiennement dans les écrits (Dister et Fairon 2004 pour la presse québécoise, p. ex.), mais

deux outils informatiques ont contribué à favoriser leur diffusion auprès du grand public.

Deux initiatives

La première initiative dont nous voudrions parler est celle qui a été menée par la société *Microsoft* dans le développement de ses outils linguistiques. Il ne s'agit pas ici de faire la publicité d'une firme privée et d'un produit commercial, mais de souligner l'impact qu'une telle démarche a non seulement sur les pratiques, mais aussi sur les représentations des scripteurs.

Développé en 2005 sous la houlette du linguiste Thierry Fontenelle, le correcteur orthographique de *Microsoft* accepte les graphies qui relèvent des rectifications de 1990 : « À partir du moment où de plus en plus d'organes officiels en matière d'éducation insistent sur le fait que les deux types de graphies (ancienne et nouvelle) doivent être considérés comme valables, il devenait urgent de mettre à la disposition des enseignants et des étudiants un outil leur permettant de suivre ces recommandations. C'est maintenant chose faite (...) » (Fontenelle 2006 : 8)

Ainsi, depuis cette date, c'est par défaut, que lors de l'installation du logiciel, les anciennes et les nouvelles graphies sont considérées comme correctes. L'utilisateur a également la possibilité de ne considérer que les anciennes graphies ou que les nouvelles comme correctes. Mais le choix par défaut est celui qui sous-tend la philosophie des rectifications :

6 aucune des deux graphies, l'ancienne ou la nouvelle, ne peut être considérée comme fautive.

L'impact d'une telle démarche est évidemment considérable : plutôt que d'être soulignées en rouge comme étant des fautes, étant des fautes, toutes les formes relevant des graphies rectifiées sont d'emblée considérées comme correctes.

La seconde initiative que nous voudrions mentionner est née sous l'impulsion du Service de la langue et du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Communauté française de Belgique.

Lancé en mars 2009 lors de la « Semaine de la langue », le logiciel Recto/Verso (Beaufort et al. 2009) transforme automatiquement des textes de l'ancienne vers la « nouvelle orthographe ». Conçu et développé au Centre de traitement automatique du langage de l'UCL (Cental), Recto/Verso s'inscrivait dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux rectifications orthographiques auprès du grand public, campagne qui faisait suite aux circulaires ministérielles parues à l'automne 2008 et invitant les enseignants de tous niveaux à « enseigner *prioritairement* la nouvelle orthographe ». Concrètement, durant la « Semaine de la langue », 90 % des sites des quotidiens belges en ligne proposaient à leurs lecteurs une version traditionnelle du texte, version qu'ils pouvaient transformer automatiquement en « nouvelle orthographe » en cliquant sur un bouton. Les graphies rectifiées étaient surlignées en vert, et en déplaçant son curseur, le lecteur voyait apparaître une note explicative présentant la rectification introduite (voir encadré). Le succès de l'opération et l'engouement des lecteurs

ont été tels (1 million d'articles traités en une semaine) que certains journaux ont demandé à pouvoir prolonger l'action.

L'enjeu était double : d'une part, la diffusion des graphies rectifiées auprès du grand public, via la presse qui était sensibilisée à la question et, d'autre part, une dimension pédagogique avec l'explicitation des règles en jeu dans les rectifications.

Actuellement, le logiciel est disponible en ligne (www.uclouvain.be/recto-verso), et le scripteur peut lui-même introduire un texte en ancienne orthographe et le transformer automatiquement en une version qui tient compte des graphies rectifiées. Gratuitement, Recto/Verso offre ainsi une réponse concrète aux demandes des citoyens en matière de nouvelle orthographe et d'apprentissage de celle-ci.

Conclusions

Fortement décriées, objet d'une désinformation constante, les Rectifications de 1990 s'imposent pourtant indéniablement dans les pratiques des scripteurs. Si les prises de décisions officielles sont essentielles, seules, elles ne suffisent pas.

En effet, si l'on veut qu'elle soit efficace, toute prise de décision en matière de politique linguistique doit être suivie d'une information auprès du grand public, mais aussi de l'adoption des nouvelles pratiques par des instances, des personnes, des organismes, des institutions en vue, qui font office d'autorité en matière linguistique. Les deux initiatives que nous avons présentées, avec la légitimité qui les sous-tend, nous semblent à même de modifier les pratiques et les représentations des scripteurs en matière d'orthographe du français ●

Les notices explicatives sont en référence à la plaquette informative *7 Règles pour nous simplifier l'orthographe* conçue par la Commission orthographe du Conseil de la langue et publiée à 300.000 exemplaires. Elle a été largement diffusée dans les écoles suite aux circulaires demandant d'enseigner prioritairement la nouvelle orthographe.

Les 7 Règles concernent les points suivants :

- > le pluriel des noms composés ;
- > l'utilisation du trait d'union dans les numéraux composés ;
- > la rectification d'un certain nombre d'accents, visant à rendre la forme graphique du mot conforme à sa prononciation ;
- > la suppression de l'accent circonflexe sur le *i* et le *u* ;
- > le tréma, qui est ajouté ou déplacé conformément à la prononciation ;
- > la graphie des mots empruntés, notamment leur pluriel ;
- > le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif.

Références

- > BEAUFORT Richard, DISTER Anne, FAIRON Cédric, NAETS Hubert et MACÉ Kévin (2009). « Recto/Verso. Un système de conversion automatique ancienne/nouvelle orthographe à visée linguistique et didactique », *Actes de TALN 09*, Senlis www.lipn.univ-paris13.fr/taln09/pdf/TALN_89.pdf
- > CLOSET François de (2009). *Zéro faute. L'orthographe, une passion française*, Éditions Mille et une nuits.
- > DISTER Anne et FAIRON Cédric (2004). « Extension des ressources lexicales grâce à un corpus dynamique », *Lexicometrica* : www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/
- > FONTENELLE Thierry (2006). « Les nouveaux outils de correction linguistique de Microsoft ». dans P. MERTENS, C. FAIRON, A. DISTER et G. PURNELLE (Éds), *Le poids des mots. Actes de la 13^e conférence sur le traitement automatique des langues naturelles (TALN'06)*, vol.1, pp. 3-19, Presses Universitaires de Louvain.
- > GOOSSE André (1993). *La « Nouvelle » Orthographe*. Exposé et commentaires, Duculot.
- > Groupe Ro (2011), *Faut-il réformer l'orthographe ? Craintes et attentes des usagers*, dans *Français et Société* 16, Service de la langue française / Duculot, Bruxelles.
- > KLINKENBERG Jean-Marie (à paraître). « L'hydre de la réforme. Images sociales de l'orthographe et politique linguistique », *Actes du colloque 20^e anniversaire des Rectifications de l'orthographe de 1990 : enseignement, recherche et réforme, quelles convergences ?*
- > MULLER Charles (1999). *Monsieur Duquesne et l'orthographe. Petite chronique française 1988-1998*. CILF. *Rectifications de l'orthographe* (6 décembre 1990). dans *Journal officiel, Documents administratifs. 7 règles pour nous simplifier l'orthographe* (2008), Service de la langue de la Communauté française de Belgique et Commission orthographe du Conseil de la langue et de la politique linguistique.

LA QUÊTE DE FRISES CHRONOLOGIQUES ⁷

Delphine BATTISTELLI, STIH, Université Paris Sorbonne

Le domaine de la recherche d'information – dont le cas d'étude le plus visible est sans doute celui des moteurs de recherche sur le Web – entend non seulement aborder le problème de savoir localiser et sélectionner des informations pertinentes répondant aux besoins d'un utilisateur dans des masses documentaires sans cesse croissantes, mais aussi de pourvoir à une représentation structurée des informations ainsi sélectionnées qui soit utile à cet utilisateur. Dans ce contexte, une représentation visuelle en sortie des systèmes donnée sous la forme d'une « frise chronologique » (*timeline* en anglais), comme dans l'exemple de la figure 1, semble être actuellement très prisée des utilisateurs.

L'intérêt à structurer l'information d'un point de vue temporel en se fondant sur une dimension unique instanciée par la « flèche du temps » et son avatar social qu'est l'appréhension calendaire de celui-ci (avec les différents niveaux de granularité qu'il permet alors) a toujours fonctionné comme une évidence. Selon le projet Hyperstudio en humanités numériques du *Massachusetts Institute of Technology* (MIT)¹, décrire des événements sur une ligne de temps serait un exercice qui remonterait au 18^e siècle, et notamment à la carte chronographique du botaniste français Jacques Barbeau du Bourg (1753). Aujourd'hui, l'interactivité des nouvelles technologies de l'information permet de diffuser, en 2D ou en 3D, des frises chronologiques sur écran, que ce soit sous la forme de logiciels de bureau (par exemple, *SmartDraw* et *Timeline 3D*), de nouvelles interfaces de navigation (par exemple, *Jalons pour l'Histoire* développé par l'Institut national de l'audiovisuel et *TimeTube*), d'outils en ligne de présentation chronologique d'événements (comme dans le cas du projet *SIMILE* du MIT), ou encore d'outils à vocation plus pédagogique (par exemple l'application québécoise *Lignedutemps*). Plus récemment, des représentations chronologiques ont même été couplées avec des réseaux sociaux en ligne, de façon à proposer aux internautes

de représenter leur vie sous forme de frises chronologiques (par exemple, *Lifesnapz*, *Emote* ou *TimeRime*).

de repérage temporel obligatoire dans chaque phrase (que l'on peut rapporter en particulier au temps de conjugaison



Figure 1 : exemple de frise chronologique proposée par le *Wall Street Journal*

Un constat s'impose cependant dans le paysage actuel : de telles *timelines* sont essentiellement réalisées à la main. Quand la démarche est assistée par des outils de traitement automatique, cela revient principalement à repérer la date de parution de tel ou tel document considéré comme traitant *a priori* d'un seul événement. Peu de travaux encore ont ainsi eu pour visée d'utiliser des technologies de visualisation de l'information en les couplant avec des techniques d'analyse temporelle du contenu des textes (et non plus seulement de leur date de parution), techniques issues du domaine du traitement automatique des langues (TAL). À vrai dire, cela n'est pas très surprenant en l'état actuel du développement des systèmes reposant sur ces techniques. Comme le montrent entre autres Mani et al., 2005, les résultats dans ce domaine sont en effet à considérer comme assez médiocres. Il y a au moins une raison essentielle à cela : les systèmes de recherche d'information qui s'appuient sur ces techniques fonctionnent essentiellement à partir du repérage de certaines unités linguistiques et extraient des phrases qui les contiennent. Or l'*information temporelle* est « partout »... avec au moins une marque grammaticale

utilisé) ; et la « réduire » à la présence ou non d'adverbiaux calendaires (tels que *le 1^{er} juillet 2012* ou *au cours de la dernière année*) n'est guère satisfaisant. La caractérisation de ladite *information temporelle* en tant que telle constitue en fait un enjeu – pris en compte depuis des siècles à la fois par des philosophes, des logiciens et des linguistes – et est au cœur des programmes actuels d'annotation automatique des textes, poursuivis dans le domaine du TAL. La difficulté se situe tant sur le plan descriptif (quelles sont les unités de la langue qui expriment une information temporelle ?) que sur le plan analytique (quels sont les niveaux de représentation et les stratégies calculatoires à mettre en œuvre pour appréhender la catégorie sémantique du temps ?). Tout lecteur a par exemple fait l'expérience du fait que la temporalité telle qu'elle est exprimée dans les textes peut renvoyer à la dénotation d'événements qui ne se situent pas sur un axe temporel unique qui serait celui du réalisé et du certain (*Le président Obama se serait rendu en Irak en août 2010 selon le New York Times*, *Merkel espère depuis longtemps déjouer les pièges de l'union européenne*) ; de même qu'il a fait l'expérience du fait que l'information temporelle de manière générale procède de sous-spécifications (*au début de sa*

8 *retraite, peu avant l'explosion, vers le 2 aout 2011*) et d'ambiguïtés à différents niveaux d'analyse (à un niveau syntaxico-sémantique - et sans compter sur l'ambiguïté du mot Noël qui peut renvoyer à un prénom, à une date précise voire à une période comptant plusieurs jours, une phrase comme *le coureur japonais est parti deux jours avant Noël* peut être interprétée comme renvoyant à l'absence du coureur pendant deux jours ou à son départ à la date de deux jours décomptés de la date de Noël).

Il y a bien là une gageüre inscrite dans les développements à venir de systèmes de recherche et de visualisation de l'information selon des critères temporels (Battistelli, 2011) : non seulement faire appel à des modèles et techniques issus du TAL axés sur les spécificités langagières de dénotation du temps, mais aussi faire de ces spécificités le creuset de voies innovantes pour de tels systèmes ; où des phénomènes tels que « flou », « incertitude » et autre « ambiguïté » seront vus non comme des obstacles mais comme des phénomènes à inscrire dans les critères mêmes de recherche d'information, et où des frises chronologiques ne seront plus seulement celles renvoyant à des événements assertés mais aussi celles relevant d'événements imaginés, incertains, niés, contestés, etc. offrant alors à voir autant de facettes de la « réalité » du monde externe que de perspectives individuelles de celle-ci •

¹ Le blog du projet est accessible à l'adresse www.hyperstudio.scripts.mit.edu/news/?p=46

Références

- > BATTISTELLI D. (2011). *Linguistique et recherche d'information : la problématique du temps*. Hermès Sciences, coll. Traitement de l'Information.
- > MANI I., PUSTEJOVSKY J., GAIZUSKAS R. (dir.) (2005). *The Language of Time. A Reader*, Oxford Linguistics, Oxford University Press, New York, 2005.

AIDE À L'ORTHOGRAPHE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Camille MARTINEZ, Université de Cergy-Pontoise

Le respect de la norme orthographique est pour beaucoup de lecteurs une valeur essentielle de l'écrit. Depuis la fin du 17^e siècle, les dictionnaires étaient les meilleurs étalons de cette norme orthographique : les scripteurs y recouraient couramment pour trouver la bonne orthographe. De nos jours, si les dictionnaires sur support papier servent toujours de vérificateurs ou de conseillers orthographiques, les nouvelles technologies ont apporté aux scripteurs de nombreuses innovations qui transforment leurs pratiques d'écriture et de renseignement linguistique. Cet article se donne pour but de passer en revue les plus significatives d'entre elles et d'évoquer les effets qu'elles entraînent sur les pratiques d'écriture dans toute leur diversité.

Dans le dernier quart du 20^e siècle, l'informatique personnelle s'est développée, permettant aux scripteurs de produire des écrits visibles à l'écran à l'aide du clavier d'ordinateur, que ce soit pour produire des lignes de code (notamment sous DOS), des textes mis en forme dans des logiciels de traitement de texte, des URL ou encore des courriels ou des dialogues en ligne. Lors de cette production écrite, rien n'empêche évidem-

ment le scripteur de recourir à un dictionnaire papier pour chercher une graphie, mais les potentialités offertes par l'informatique ont amené les développeurs à fabriquer des outils qui ne détournent pas l'utilisateur de son écran, et en premier lieu les correcteurs orthographiques.

D'abord implémentés seulement dans les logiciels de traitement de texte, les correcteurs orthographiques, qui fonctionnent sur le principe du signalement à l'utilisateur de la forme erronée (rarement de sa correction automatique), ne se développent que récemment en dehors des traitements de texte. Ainsi, ce n'est qu'en 2006, dans version 2.0¹, que le navigateur *Mozilla Firefox* met à disposition un correcteur qui est activé quel que soit l'espace d'écriture (courriel, commentaire sur un article, formulaire de saisie, etc.). Autres exemples récents dans d'autres espaces d'écritures sur internet, ce n'est que depuis 2009 que la messagerie Hotmail propose une correction orthographique², et depuis 2010 que le logiciel libre de messagerie *Pidgin* fait de même³.

Sur les téléphones portables à clavier numérique, l'aide à l'encodage a d'abord pris la forme de l'écriture intuitive (ou

T9), qui suggère des formes graphiques à l'utilisateur en fonction de ce qu'il a saisi. Plus récemment, sur les ordiphones, où les espaces d'écriture se font plus larges et plus variés, la correction orthographique est progressivement implémentée (par exemple sur *BlackBerry Storm 2* en 2009⁴, puis sur *iPhone 3.2* en 2010⁵).

Il va sans dire que sur tous ces supports modernes d'écriture, la correction orthographique proposée s'appuie sur des dictionnaires électroniques créés spécifiquement, dont l'orthographe n'est d'ailleurs pas nécessairement unifiée. Les éditeurs historiques de correcteurs orthographiques, *Cordial* (depuis 1988), *Antidote* (depuis 1993), *ProLexis*, ont particulièrement su décliner leur offre en proposant des produits multisupports, soit qu'ils s'intègrent dans les logiciels informatiques, soit qu'ils prennent la forme d'applications pour ordiphones ou tablettes.

Un autre moyen de trouver l'orthographe d'un mot a vu le jour avec les moteurs de recherche, y compris ceux des sites marchands, et a évolué avec le développement de nouvelles fonctionnalités. Pour les internautes, depuis la fin des années 1990, un moyen de vérifier une graphie est simplement de la soumettre à un moteur de recherche et d'examiner les résultats de la requête, y compris le nombre de résultats : plus la graphie est utilisée, plus elle a de chances d'être la bonne. Les scripteurs n'hésitent alors plus à faire leur choix entre plusieurs variantes sources d'hésitation en lançant plusieurs requêtes et en comparant leurs résultats. Dès le début des années 2000, les moteurs de recherche proposent à l'utilisateur des suggestions, notamment si celui-ci a saisi un mot mal orthographié.

Plus tard, les requêtes mal orthographiées sont directement corrigées par le moteur qui affiche les résultats d'une requête correspondant à cette forme corrigée. À partir de 2008, le moteur *Google* propose un cadre de suggestions qui s'ouvre au moment de la saisie de la requête, avec dans une première version le nombre approximatif de résultats qu'engendrerait chaque requête suggérée. En tapant les premières lettres d'un mot, le scripteur peut donc choisir parmi les formes qui s'affichent celle qui lui paraît la plus adaptée, d'autant que le moteur sait également corriger les débuts de mots erronés. Ainsi, la saisie du début de mot mal saisi *agedn* entraîne la suggestion de la forme correcte *agenda*. De même, le début de graphie erronée *concommi* est corrigé à travers la suggestion *concomitant*. L'innovation tient donc ici dans la correction en cours de frappe. Lors de ces opérations, les scripteurs consultent un dictionnaire électronique sans le savoir. Il faut signaler ici l'existence de correcteurs orthographiques qui acceptent les graphies correspondant aux rectifications de 1990 (cf. dans ce numéro l'article d'A. Dister) Une autre innovation en matière d'écriture, initiée dans les années 1970, se développe encore de nos jours : la reconnaissance vocale. Disponible pour le grand public anglophone à partir de 1997, le logiciel de dictée *Dragon Naturally Speaking* est aujourd'hui notamment concurrencé par un logiciel de reconnaissance vocale intégré au système d'exploitation *Windows* depuis la version Vista parue en 2007. L'emploi de ces logiciels soulage les utilisateurs du besoin de connaître l'orthographe lexicale, mais appelle de leur part une vigilance quant à la cohérence du texte mis en graphie par la machine.

Mais le public sur lequel ces innovations liées aux nouvelles technologies ont probablement le plus d'impact est le public scolaire. De plus en plus fréquemment confrontés aux nouvelles technologies dans leur apprentissage de l'écriture (via les tableaux blancs interactifs, les cartables numériques, les bureaux virtuels, etc.), les scolaires apprennent aujourd'hui à écrire à la fois sous forme manuscrite et sur support informatique. Or les deux modes d'écriture sont loin d'être similaires et la production orthographique implique pour chacun des compétences, des mécanismes cognitifs et des attitudes différenciés. Par exemple, alors que sur écran une forme graphique erronée sera facilement identifiée par un correcteur automatique (éventuellement sans interven-

tion de l'élève) et corrigée sans trace, elle sera persistante sur support papier et nécessitera une relecture « manuelle » requérant à la fois une bonne connaissance de l'orthographe et une opération mentale spécifique.

Comme on le voit à travers les quelques exemples qui viennent d'être évoqués, l'activité d'écriture, et particulièrement le renseignement linguistique et orthographique, est en pleine mutation depuis l'apparition de l'informatique individuelle et des terminaux électroniques intégrant une fonction de saisie textuelle. L'innovation dans ce domaine ne doit pas paraître anodine : elle est susceptible d'entraîner des adaptations et des réajustements cognitifs, comportementaux, représentationnels, voire sociaux ●

¹ www.asher256.tuxfamily.org/index.php?2006/09/11/149-correction-orthographique-pour-firefox-20

² www.web-libre.org/breves/Hotmail,11725.html

³ www.1001actus.com/pidgin-ex-gaim-logiciel-de-messagerie-30156.html

⁴ www.businessmobile.fr/actualites/technologies/0,3800003790,39710932,00.htm

⁵ www.igeneration.fr/ipad/correction-orthographique-et-thesaurus-au-menu-d-iphone-os-32-10442

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France lance le wikiLF, un outil collaboratif pour l'enrichissement de la langue française

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE (DGLFLF)

Le ministère de la Culture et de la Communication (DGLFLF) lance un nouvel outil collaboratif pour associer les internautes à l'évolution de la langue française : le wikiLF

www.wilkilf.culture.fr

Donner accès à un vocabulaire français clair et précis est un service rendu à chaque citoyen pour améliorer sa compréhension des réalités contemporaines. Les ressources numériques permettent désormais d'associer les internautes à l'élaboration de ce vocabulaire et plus généralement à l'adaptation de notre langue aux réalités contemporaines, dont dépend largement la diffusion du français dans le monde.

En quoi consiste le travail d'enrichissement du français ?

Dans la vie courante, on assiste chaque jour à l'émergence spontanée de nouveaux mots. Véhiculés par les journalistes, les publicitaires, les artistes, les communautés professionnelles, ils connaissent des fortunes diverses : certains durent le temps d'une mode, d'autres s'implantent durablement.

Dans de nombreux domaines professionnels (santé, environnement, technologies numériques...) des experts sont chargés de proposer des termes répondant à des besoins d'expression très spécifiques. Travaillant au sein de commissions spécialisées de terminologie et de néologie, ils proposent chaque année de nouveaux termes, qui après adoption par la Commission générale de terminologie et de néologie et approbation de l'Académie française, sont publiés au *Journal officiel* et versés sur une base de données publique :

www.france-terme.fr

Ces commissions, au nombre de dix-huit, se réunissent régulièrement dans les différents ministères. Elles ont pour mission d'élaborer le vocabulaire spécifique aux domaines qu'elles recouvrent : économie, affaires étrangères, droit, culture, éducation, sport, agriculture, automobile, chimie, ingénierie nucléaire, défense, transport, santé... Parmi les experts présents dans ces commissions, on trouve surtout des professionnels (médecins, magistrats, diplomates,

ingénieurs, biologistes, informaticiens...) assistés de spécialistes de la langue (terminologues, linguistes, traducteurs, enseignants). Ensemble ils animent le dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française.

L'élaboration de nouveaux termes nécessite un soin particulier. Pour chaque domaine, il faut repérer des besoins de langage nouveaux, comparer les termes existants, évaluer leur possibilité d'adaptation aux réalités nouvelles, et le cas échéant, décider la création de néologismes.

Cette démarche suppose de la part des terminologues et des experts une observation fine des pratiques langagières mais aussi des évolutions sociales, économiques, scientifiques, culturelles, technologiques dont elles témoignent.

Pourquoi associer les internautes à l'évolution de notre langue ?

La langue évolue sans cesse. Étroitement liée aux activités des hommes, elle reflète les évolutions du monde contemporain. Si ces évolutions semblent souvent planétaires, les mots qui les désignent ne peuvent l'être en une langue unique, sous peine de porter atteinte à la diversité culturelle qui caractérise nos sociétés.

Si la langue anglaise gagne du terrain dans le monde (*talk-show*, *speed-dating*, *e-book*, autant de mots qui se diffusent à toute allure...), elle ne peut à elle seule incarner la variété des formes de pensée et des points de vue sur le monde. Il importe donc de continuer à forger dans sa langue d'origine, en l'occurrence le français, les idées et mots de demain.

En conséquence, pour certains termes spécialisés mais susceptibles de s'implanter dans l'usage courant, il paraît nécessaire de recueillir une diversité de propositions de nature à éclairer le travail des commissions de terminologie.

Un outil nouveau et simple : le wikiLF !

Grâce à l'internet, le wikiLF se donne pour objectif de faire bénéficier la langue française de la diversité des expériences, des savoirs et des expertises dont les inter-

naires sont dépositaires.

En s'inscrivant comme contributeur ponctuel ou régulier, de manière libre et anonyme, chacun peut soumettre ses contributions à la communauté des internautes ainsi qu'aux experts, débattre des propositions d'autres internautes et commenter les options proposées par les commissions pour tel ou tel terme.

La soumission d'un terme, accompagné de sa définition, est possible dès lors que ce terme ne se trouve pas déjà dans la base terminologique *FranceTerme*. Dans le cas d'un terme déjà traité et publié au *Journal officiel*, le contributeur est redirigé vers la base *FranceTerme*. Il pourra profiter de ce petit détour pour découvrir l'un des 6000 termes publiés depuis l'origine du dispositif d'enrichissement de la langue française •

Quels que soient vos domaines d'intérêt, vos contributions sont vivement attendues.

Pour cela rien de plus simple : rendez vous sur le site wilkilf.culture.fr et cliquez sur « S'inscrire » en indiquant le mot de passe de votre choix. Celui-ci sera gardé en mémoire et vous permettra d'ouvrir un compte personnel. Grâce à ce compte, vous pourrez suivre sur la page « membres » l'historique de vos contributions ainsi que les commentaires qu'elles auront suscités.

Sur le wikiLF, vous pouvez :

- > donner votre avis sur le choix d'un nouveau terme pour désigner une notion en français ;
- > proposer un terme avec sa définition ;
- > indiquer votre préférence par un vote entre plusieurs termes proposés pour une même notion ;
- > faire des commentaires sur les contributions, les avis et les suggestions ;
- > Mettre vos connaissances et votre imagination au service de la langue française en vous connectant au site www.wilkilf.culture.fr

Page d'accueil du wikiLF :

The screenshot shows the homepage of wikiLF (http://wikilf.culture.fr/). The main header includes the logo, navigation links (Connexion, Inscription), and a search bar. Below the header, there's a featured image of a bookshelf with a lamp and a text overlay: "Vous dites bookcrossing, vous pouvez dire passe-livres".

The main content area features a voting poll titled "Votez pour un terme" dated 03 septembre 2011. The poll is for the term "ville durable" and offers three options: "écoville", "écocité", and "ville durable". The "ville durable" option is selected. Below the poll, there are buttons for "Je vote" and "Accéder au Résultat".

On the right side, there are several sidebar sections:

- Nuage de Termes**: A word cloud containing terms like "User generated content", "Community Mapping", "wording", "User centric", "eReader", "Cloud computing", "développement durable", "citybreaker", "developpement durable", "eReader", "développement durable", "eReader".
- Suggérez vos termes**: A section for submitting new terms, with a "Je propose un terme" button and a "Soumettre" button.
- Commentaires récents**: A list of recent comments, including dates like "23 septembre 2011" and links to "Proposez un équivalent français à featurin" and "User generated content".
- Dernières suggestions**: A list of suggested terms, including "CecileM", "eReader", "Six", "Nexialism", "Motutiniad", "photowalk", and "célérité".

At the bottom of the page, there is an "Archives" link.

Formulaire permettant aux internautes de soumettre un terme :

Suggérez vos termes

Proposez aux commissions de terminologie un terme nouveau et sa définition pour un besoin d'expression en français que vous aurez repéré.

Terme étranger (obligatoire) Indiquez le terme dont vous proposez l'étude
Définition (obligatoire) Donnez une brève définition de ce terme
Contexte ou sites de référence (facultatif) Indiquez des liens (votre URL doit commencer par http://) vers un ou plusieurs sites qui peuvent nourrir le débat ou fournir des exemples d'utilisation de ce terme
Équivalent français (obligatoire) Indiquez le terme français que vous proposez
<input type="button" value="Validez"/>

PARUTIONS

Jean-François SIRINELLI, 2011, *L'Histoire est-elle encore française ?*, Paris, CNRS Éditions.

Un texte court, qui pointe le recul de la langue française dans la production scientifique des historiens, au plan mondial comme au plan national. L'auteur refuse la facilité de la déploration pour proposer une analyse à la fois plus pragmatique et plus optimiste : l'anglais est la langue de communication scientifique privilégiée, mais il faut assurer la persistance d'une production francophone - au risque de la traduction ? Ce qui reste à penser, ce sont les répercussions de ces pratiques multilingues sur les modes de travail des chercheurs ; recrutement, organisation des conférences internationales : l'auteur souligne avec justesse le fait que la question linguistique s'inscrit aussi dans un tissu institutionnel en mutation.

Cécile CANUT et Alexandre DUCHÊNE (dir.), 2011, *Langage et société* n° 136. *Appropriation politique et économique des langues*, Paris, Maison des sciences de l'homme.

Ce numéro de la revue de sociolinguistique *Langage et société* s'attaque à une question épineuse : les discours actuels de défense du plurilinguisme, louables pour l'image de tolérance qu'ils véhiculent, ne risquent-ils pas finalement d'aboutir à une vision essentialiste aux conséquences peu désirables ? Interrogeant aussi bien les discours politiques et scientifiques que ceux des organisations de travail, les auteurs de ce numéro mettent en perspective les enjeux économiques de la globalisation et les identités linguistiques qu'ils construisent et contribuent à figer. Des éléments de réflexion pour un débat complexe.

Andrée TABOURET-KELLER, 2011, *Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840-1940)*, Limoges : Lambert-Lucas.

Cette enquête examine la persistance d'une idée fautive : la nocivité du bilinguisme, et interroge les circonstances historiques, les situations sociales et les soubassements idéologiques des thèses qui dénonçaient le bilinguisme comme un fléau social, moral et d'empêchement de penser.

Louis-Jean CALVET, 2011, *Il était une fois 7000 langues*, Paris : Fayard.

Un état des langues parlées aujourd'hui à la surface de la terre, dans leurs contacts, leurs conflits, leurs transformations, leur inventivité. Et un essai engagé en faveur d'une politique qui sache préserver la richesse des langues du monde.

À retourner à

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Observatoire des pratiques linguistiques

6 rue des Pyramides

75001 Paris

ou par courriel :

olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir *Langues et cité*,

le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,

merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

Ce bulletin applique les rectifications de l'orthographe, proposées par le Conseil supérieur de la langue française (1990), et approuvées par l'Académie française et les instances francophones compétentes.

Langues et cité

Directeur de publication : Xavier North
Président du comité scientifique de l'observatoire : Pierre Encrevé
Rédacteurs en chef : Olivier Baude, Valelia Muni Toke
Coordination : Dominique Bard-Cavelier
Composition : Léa Pinard
Conception graphique : Doc Levin/Juliette Poirot
Impression :

Délégation générale à la langue française et aux langues de France
Observatoire des pratiques linguistiques
Ministère de la Culture et de la Communication
6 rue des Pyramides, 75001 Paris
téléphone : 01 40 15 36 97
télécopie : 01 40 15 36 76
courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr
www.dglf.culture.gouv.fr
ISSN imprimé : 1772-757X
ISSN en ligne : 1955-2440